

La lutte contre la pollution atmosphérique : une responsabilité des pouvoirs publics et des industriels avant tout

Pour les habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur, la lutte contre la pollution de l'air extérieur est avant tout de la responsabilité des pouvoirs publics et des industriels. La responsabilité individuelle intervient au 3^{ème} rang (F4).

Par rapport aux autres groupes d'âge, les jeunes générations insistent moins sur la responsabilité des pouvoirs publics et plus sur celles des industriels. Le niveau de diplôme a également une influence sur ces perceptions : les personnes ayant un niveau de diplôme inférieur à bac+2 citent plus souvent la responsabilité individuelle et moins souvent celle des pouvoirs publics.

Une majorité d'habitants (63 %) s'avoue par ailleurs insatisfaite de l'action conduite par les pouvoirs publics dans le domaine de la pollution de l'air extérieur.

Une lutte qui, pour la population, repose plus sur des mesures collectives qu'individuelles

Plus de la moitié des habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur juge que le développement des véhicules propres, l'amélioration du réseau de transports en commun et le renforcement du transport de marchandises par train ou par bateau sont des mesures très efficaces pour limiter la pollution de l'air extérieur. Par contre, les mesures qui ont un impact plus direct sur les comportements individuels (diminution de la vitesse de circulation, circulation alternée...) sont jugées beaucoup moins efficaces (F5).

Concernant les comportements individuels, 55 % des habitants déclarent utiliser les transports en commun, la bicyclette, la marche ou le co-voiturage, 34 % ne le font pas mais seraient prêts à le faire pour améliorer la qualité de leur environnement et 12 % déclarent ne pas être prêts à le faire. Ce manque de motivation est plus fréquemment observé chez les hommes que chez les femmes (14 % contre 10 %), les personnes peu ou pas diplômées (13 % contre 9 %) et les personnes se déclarant peu sensibles à l'environnement (15 % contre 11 %).

Par ailleurs, 8 personnes sur 10 se disent prêtes à payer 10 % plus cher pour avoir une voiture moins polluante, sans différence significative selon le niveau de revenu du foyer.

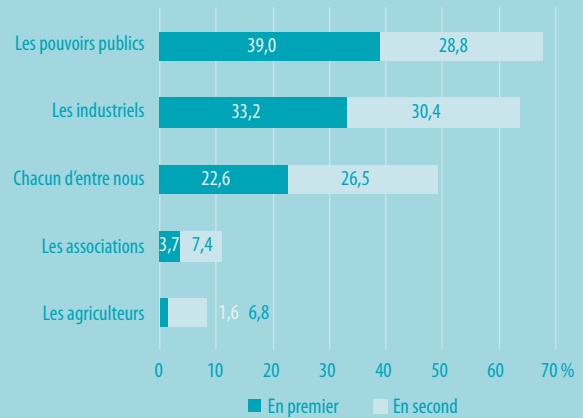
Comparaison interrégionale

La proportion de personnes déclarant ne pas être informées sur la qualité de l'air extérieur de leur lieu d'habitation varie selon les régions étudiées, avec un minimum en Provence-Alpes-Côte d'Azur et un maximum en Picardie (F6).

Bien que la différence avec la moyenne nationale ne soit pas significative, les habitants de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur semblent plus souvent informés que les habitants des autres régions. Ceci est sans doute en partie lié au taux d'urbanisation élevé dans la région ; le sentiment d'être bien informé étant d'autant plus fréquent que la taille de la commune augmente. Par ailleurs, les habitants de la région reçoivent probablement plus d'information sur la qualité de l'air que ceux des autres régions, du fait, notamment, de la fréquence des pics de pollution par l'ozone en période estivale.

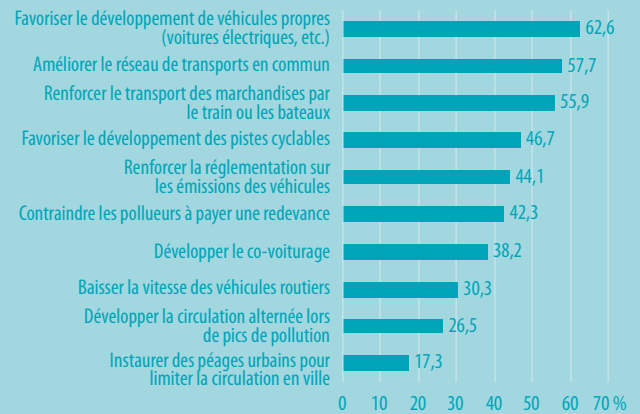
NB : Les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées sur l'âge (structure par âge de la population française au 1^{er} janvier 2007).

F4. Acteurs les mieux placés pour agir contre la pollution de l'air extérieur



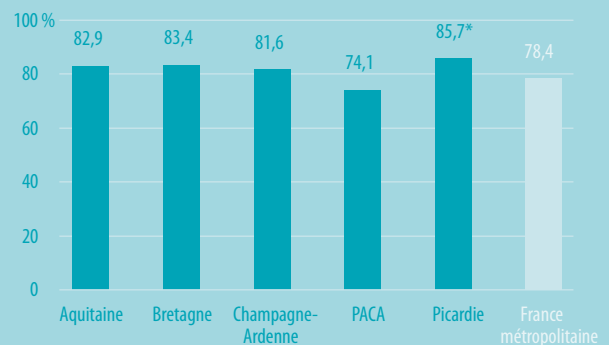
Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS PACA

F5. Personnes jugeant très efficaces les différentes mesures proposées pour limiter la pollution de l'air extérieur



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS PACA

F6. Proportions¹ de personnes déclarant ne pas être informées de la qualité de l'air sur leur lieu d'habitation



¹ Standardisées sur l'âge

* Différence significative par rapport à la France métropolitaine

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, ORS Picardie